

## Procès verbal

### Séance publique du conseil municipal du 12 juillet 2016

Le conseil municipal a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour contenant une note pour chaque dossier et adressée le 6 juillet 2016.

La séance publique est ouverte à 20h10 sous la présidence de Monsieur AIGNEL Jacky, maire.

Monsieur Le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu par courrier la démission de Monsieur LEBON Jeremy.

A l'ouverture de séance :

Nombre de conseillers	
En exercice	99
Présents	64
Pouvoirs	12

**Etaient présents :** AIGNEL Jacky, AIGNEL Jocelyne, AIGNEL Maryline, AVELINE Catherine, AVENEL Josiane, BADOUAL Louisette, BECKER Patrick, BESNARD Daniel, BEUREL Yvon, BIZEUL Mathieu, CARADEUC Gilles, CHAPIN Bernard, CHERDEL Franck, CHEREL André, CHERIAUX Alain, CHEVALIER Pascal, COLLET Denis, COLLET Nicole, COLLEU Patrick, COMMAULT Michel, COUPE Christian, DABOUDET Gérard, DIEULESAINT Karine, FABLET Michel, GREPAT Daniel, GRIPPAUDO Marie Thérèse, HANDAYE Olivier, HARNOIS Christophe, HINGANT Arlette, HUET Alain, KERSANTE Serge, LABBE Jean Luc, LE BRETON Danielle, LEFEUVRE Daniel, LEJEUNE Jean François, LEMAITRE Anne Marie, LETONDEUR Martine, LOUAIL-URVOY Annie, MICHEL Philippe, OLLIVROT Jean-Paul, PELAN Martine, PERRIN Claude, PERRIN Yvon, POIDEVIN Chantal, POILVERT Jean Pierre, PRESSE Nathalie, PRISE Hubert, RAULT Gilles, RECOURSE Yvon, RIOLON Bruno, ROBERT Loïc, ROCHARD Eric, ROUILLE Sylvie, SAUVE Joseph, SCEUIL Fabienne, SIMARD Yveline, SOULABAIL Béatrice, SOULABAILLE Nathalie, TARDIVEL Alain, ULMER Michel, UZURET Chantal, VERON Marie Hélène, VIVIER Josette, WATTEBLED Christian.

**Etaient absents en ayant donné pouvoir :** AIGNEL Françoise ayant donné pouvoir à RAULT Gilles, BEUNEL Nicolas ayant donné pouvoir à VIVIER Josette, BUHAN Pierre Yves ayant donné pouvoir à SIMARD Yveline, COLLEU Rémi ayant donné pouvoir à ROUILLE Sylvie, de LEUSSE Pierre ayant donné pouvoir à ULMER Michel, KERDRAON Ronan ayant donné pouvoir à POILVERT Jean Pierre, LE CERF Jean ayant donné pouvoir à HARNOIS Christophe, MASSOT Marie Thérèse ayant donné pouvoir à PRISE Hubert, PRISE Marylène ayant donné pouvoir à SAUVE Joseph, RAULT Delphine ayant donné pouvoir à AIGNEL Maryline, ROCABOY Roselyne ayant donné pouvoir à BEUREL Yvon, ROUXEL Stéphanie ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Daniel,

**Etait excusé :** RUELLO Loïc

**Etaient absents :** AIGNEL Jean Yves, BERRUYER Jacques, BERTRAND David, BRIEND David, CARADEUC Pierre, COMMAULT Gilles, FISSEUX GADAIS Sylvie, FONTAINE Jocelyne, GORDON Linda, HENRY Olivier, HUBERT Jessica, LESAGE Bernard, MOISAN Michel, MOISAN Valérie, NOGUES Marc, PLESTAN Eric, ROBERT Bernard, ROUILLE Guy, SAGORY Julien, SOULABAILLE Thomas, TERTRE Rémy, THOMAS-NUSSBAUMER Séverine,

Secrétaire désigné avec l'approbation de l'assemblée pour la durée de la séance : LOUAIL-URVOY Annie

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal adopte le procès verbaux du conseil du 9 juin 2016.

## 1 Décisions prises par le maire

Objet	Montant	Divers
Commande d'une remorque de type plateau pour espaces verts		
Avenant n° 1 au marché de construction des Relais Services Publics: lot 1 Gros-Oeuvre - Entreprise HAMON	- 1393,39 € HT	Démolition fenêtres de toit Travaux sur zone extension nord
Avenant n° 1 au marché de construction des Relais Services Publics: lot 12 Aménagements extérieurs – Entreprise CAMARD TP	+ 985,00 € HT	Création places de parking supplémentaires
Avenant n° 2 au marché de construction des Relais Services Publics: lot 2 Charpente Bardage Bois - Entreprise LE GALLO	+326,00 € HT	Fourniture et pose d'un porte drapeau 3 branches
Déclaration de sous traitance pour le marché construction d'une Halle Sportive sur la commune déléguée de Le Gouray: lot 4 Couverture Bardage SAS Quemard TP sous traite à SARL Armor		
Fourniture et pose d'un barbecue avec réalisation d'un conduit de cheminée pour l'espace récréatif intergénérationnelle sur la commune déléguée de Le Gouray	4940,00 € HT	
Avenant n° 1 au marché de construction d'une Halle sportive sur la commune déléguée de Le Gouray : lot 4 Couverture bardage - Entreprise QUEMARD	+900,78 € HT	
Déclaration de sous traitance pour le marché construction d'une Halle Sportive sur la commune déléguée de Le Gouray: lot 10 Revêtements de sols - Entreprise Mariotte sous traite à PROMPT Carrelage		
Déclaration de sous traitance pour le marché construction des Relais Services Publics: lot 10 Electricité - Entreprise JPF Industries sous traite à Quénea Energies Renouvelables		
Déclaration de sous traitance pour le marché construction des Relais Services Publics : lot 03 Couverture Étanchéité Zinguerie – SARL LAMANDE sous traite à SMAC SA		
Avenant n° 1 au marché de construction d'une Halle sportive sur la commune déléguée de Le Gouray : lot 10 Revêtements de sols - Entreprise Mariotte	+387,74 € HT	Fourniture et pose de revêtement mural
Avenant assurance Groupama station carburant	1 187,39€ TTC/an	
Panneaux publicitaire pour l'opération rénov'Habitat auprès de l'entreprise Cré'Armor	705,20 €HT	
Saint-Gilles du Mené – Aménagement de la traversée d'agglomération – Mission de géomètre expert Acception de l'offre de Nicolas et Associés	4 703,00 € HT	
Avenant n° 1 au marché de construction de 15 logements solaires sur 6 communes : lot 11 VRD - Entreprise Mené Construction	736,00 HT	Surface d'enrobé supplémentaire

## 2 Education :

### 21 Schéma territorial de la petite enfance :

Le conseil municipal valide le projet de schéma territorial proposé par la commission petite enfance.

Pour : 76

22	<b>Règlement Intérieur de la garderie périscolaire</b> Le conseil municipal émet un avis favorable au règlement intérieur de la garderie périscolaire de la commune de Le Mené.	Pour : 76
23	<b>Règlement Intérieur de la restauration scolaire</b> Le conseil municipal émet un avis favorable au règlement intérieur de la restauration scolaire de la commune Le Mené.	Pour : 76
24	<b>Règlement intérieur des temps d'activité péri scolaires</b> Le conseil municipal émet un avis favorable au règlement intérieur des temps d'activité péri scolaires de la commune Le Mené.	Pour : 76
25	<b>Charte des ATSEM</b> Le conseil municipal valide la charte des ATSEM de la commune Le Mené.	Pour : 76
26	<b>Convention utilisation de la salle du « petit rocher » située sur la commune déléguée de Plessala</b> La Commune à la demande de l'OGEC de Plessala a accepté de mettre en place des Temps d'activités Périscolaires pour les enfants de l'école privée Saint Joseph. La commune ne dispose pas de locaux proche de l'école, une convention est proposée pour utiliser la salle du « petit rocher » propriété de l'Union Paroissiale des familles de Plessala. En contre partie de l'utilisation de la salle, la commune versera à l'Union Paroissiale des familles de Plessala la somme de 477€ pour 1 an de septembre 2016 à juin 2017. Le conseil municipal émet un avis favorable, à la convention d'utilisation de la salle du « petit rocher » annexée à la présente délibération.	Pour : 76
27	<b>Acquisition de mobilier et de matériel pédagogique pour les écoles publiques</b> Le conseil municipal émet un avis favorable, à l'acquisition de mobilier et matériel pédagogique pour un total de 2 266,50 €.	Pour : 76
28	<b>Subvention exceptionnelle Ecole Sacré Cœur</b> Sur proposition du Maire adjoint en charge de l'éducation, le conseil municipal est invité à se prononcer sur le financement d'une classe rivière en juin 2016 sur 2 jours pour 22 élèves de la moyenne section au CE1 de l'école Sacré Cœur située sur la commune déléguée de Saint Gouéno. Il est proposé la somme de 18,50€ par élèves participant à la classe de découverte soit 407€.	Pour : 76
29	<b>Acquisition de matériel informatique pour les écoles publiques</b> Le conseil municipal émet un avis favorable à l'acquisition de matériel informatique pour un total de 12 159,74 € HT.	Pour : 76
3	<b>Environnement</b>	
31	<b>SPANC : rapport d'activités et tarif</b> Considérant qu'il convient d'établir un bilan du service public d'assainissement non collectif (SPANC), sur proposition de l'adjoint à l'environnement, le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'adoption du rapport d'activité 2015. L'adjoint à l'environnement rappelle ensuite les tarifs appliqués en 2015 ; - Contrôle de conception : 81 € - Contrôle de réalisation : 52 € - Contrôle de bon fonctionnement : 90 € - Contrôle pour vente immobilière : 90 € Suite à la commission environnement qui s'est réunie le 20 juin, Il est proposé de maintenir les tarifs de 2015 pour l'année 2016 ainsi que le règlement de service en attendant le transfert de la compétence au futur ensemble intercommunal.	Pour : 76
32	<b>Devis pour l'achat de compteurs d'eau et divers matériels.</b> Sur la proposition de la commission environnement du 20 juin 2016, le conseil est invité à valider la proposition de Frans Bonhomme pour un montant de 14 251.76 € HT,	Pour : 76

- 33 **Devis pour l'achat de protection des postes de relevage de Saint Gilles du Mené et Saint Jacut du Mené** Pour : 76  
 Sur la proposition de la commission environnement du 20 juin 2016, le conseil est invité à valider la proposition de Calipro pour un montant de 1 383.09 €HT.

#### 4 Services techniques :

- 41 **Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics.** Pour : 76

Monsieur le maire rappelle que l'aménagement de la voirie est une obligation décrite dans la loi de 2005 concernant l'autonomie des personnes à mobilité réduite et qu'un plan d'aménagement doit être réalisé (PAVE) sur toutes les voiries intérieures des bourgs des communes déléguées.

Le PAVE des communes déléguée de Le Gouray et Saint Gouëno demandent la validation de sa planification des travaux et de leurs financements.

Le Gouray : 40 000,00 €

2017 : 16 950,00 €

2018 : 13 350,00 €

2019 : 9 700,00 €

Saint Gouëno : 396 600,00 €

2017 : 396 600,00 €

- 42 **Voie : Marché Point à Temps manuel (PAT) et automatique (PATA)** Pour : 76

Après analyse des offres reçues, il est proposé au Conseil Municipal de retenir la proposition de la société Eiffage pour un montant de 10 700 € HT (12 840 € TTC).

- 43 **Voie : marché de débroussaillage** Pour : 76

Après analyse des offres reçues, il est proposé au conseil municipal de retenir les offres suivantes :

Lot	Désignation	Nombre d'heures	Montant	Entreprise retenue
Lot 1	Plessala	200	9 000 € HT	Yvon Beurel TP
Lot 2	St Goueno / St Gilles	190	7 600 € HT	Sarl ETA Flageul –
Lot 3	Le Gouray	130	5 850 € HT	Sarl de l'Hôtel
Lot 4	Collinée / St Jacut	160	6 880 € HT	ETA Gaspaillard
Lot 5	Langourla	120	5 160 € HT	ETA Robin

#### 5 Culture

- 51 **Programmation Mosaïque 2016-2017** Pour : 76

Le conseil municipal est invité à valider la programmation 2016 – 2017 du centre culturel Mosaïque :

Compagnie	Spectacle	Thème	Date	coût artistique (TTC)	Tarif Entrée
Les Ménettous	Fest Noz	Danse	15/10/16	0 €	Gratuit
Tacto Tempo	Dix verres	Danse, objet, magie, musique	18/10/16	1 900 €	tarif mini + scolaire
Toutito Teatro	Monsieur M	théâtre gestuel	04/11/16	2 600 €	Tarif A
Théâtre des TaRaBaTeS	Mon cirque	Marion-nettes	02/12/16	3 060 €	Tarif mini scolaire Tarif A
Cie udre olik	Sonnambule	théâtre	14/01/17	2 000 €	Tarif A
Cie Engrenage	Fluide Complexe	Danse Hip hop	03/02/16	1 372 €	Tarif A
Cie Le Vent des forges	Brut	Théâtre d'Argile manipulée	06/03/17	1 899 €	tarif mini + scolaire
Cie Cécile Métrol	Le Jardin	Clown	17/03/17	1 800 €	Tarif A
Cie Jupon	Ensemble	Cirque	07/04/17	2 005 €	Tarif A
Cie de Louise	Allez Ollie	Théâtre	25/04/14	1 600 €	tarif mini + scolaire
Cie Encore qui ?	Balles populaires	Jonglerie poétique	12 et 13 mai 17	2 200 €	tarif mini
Sati	Rick le cube 2	Ciné-concert	30/05/17	1 899 €	tarif mini + scolaire
	Fête de la musique	Concert	21/06/17	0 €	Gratuit

Ainsi que les tarifs d'entrée des spectacles et du bar :

CATÉGORIE DE SPECTACLE	A			CARTE SUPER ABONNE
	13 €	11 €	5 €	
TARIF GUICHET	13 €	11 €	5 €	
TARIF ABONNE	7 €	3 €	5 €	

Bar	
Boissons non-alcoolisées 15 cl	1 €
Boissons chaudes 15cl	1 €
Verre de Cidre 15 cl	1 €
Confiseries et friandises	1 €
Boissons alcoolisées	2 €

## 6 Finances et ressources humaines :

### 61 Décisions modificatives :

#### Budget immobilier à vocation artisanale et commerciale :

Section d'investissement :

Dépense – 165 : + 5 000 €

Dépense – 275 : - 5 000 €

#### Budget photovoltaïque :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 61558 : - 10 000 €

Dépenses : 023 : + 10 000 €

Section d'investissement :

Dépenses : 023 : + 10 000 €

Recettes : 021 : + 10 000 €

#### Budget principal :

Compte	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-16876	622 000,00 €			
D-276351		622 000,00 €		
D-16449	1 000 000,00 €			
R-16449			1 000 000,00 €	
D-2031		25 000,00 €		
D-2188		75 000,00 €		
D-2313 (op.104) Voirie	100 000,00 €			
Sous-Total	622 000,00 €	622 000,00 €		
<b>Total Général</b>	<b>- 1 000 000,00 €</b>		<b>- 1 000 000,00 €</b>	

#### Budget immobilier d'entreprises :

Section d'investissement :

Dépenses : 165 : + 5 479,71

Recettes : 275 : + 5 479,71

### 62 Impayés

A la suite de jugement, Monsieur le Maire présente les effacements de dette (article 6542 « créances éteintes ») pour :

Budget général : 1 935,24 €

Budget eau : 149,58 €

Budget déchets ménagers : 1 363,76 €

### 63 Subvention au centre communal d'action sociale :

Pour : 76

Pour : 76

Pour : 76

	Conformément au budget communal voté le 31 mars 2016, Monsieur le Maire propose de verser une subvention d'un montant de 162 000€ au CCAS le Mené.	
<b>64</b>	<p><b>Création de postes :</b>  Compte tenu des besoins de différents services le Maire propose de recruter trois emplois d'avenir</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Service éducation : animation dans le cadre des TAP, aide au travail d'ATSEM, animateur petite-enfance à l'Accueil de Loisirs, aide au multi-accueil,...</li> <li>– Service technique : renforcement des équipes dans le but de mettre en place une brigade mobile</li> <li>– Service culture, communication et vie associative : renforcement du service afin d'apporter une assistance en matière de secrétariat et d'aide à la communication.</li> </ul>	Pour : 76
<b>65</b>	<p><b>Marché de fournitures administratives :</b>  Le Maire rappelle au conseil municipal le marché à bon de commandes organisé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lot 1 : fourniture de papier</li> <li>- Lot 2 : fournitures administratives diverses</li> </ul> <p>La commission d'appel d'offre propose de retenir la société BuroLike mieux disante pour les 2 lots.</p>	Pour : 76
<b>66</b>	<p><b>Délégation de pouvoir du conseil municipal au maire</b>  Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération relative aux pouvoirs accordée par le conseil municipal au maire adoptée le 6 janvier 2016. Il propose au conseil de modifier le paragraphe 3 de la délibération pour retenir la formulation suivante : « De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants d'un montant inférieur à 15 000,00 € HT, lorsque les crédits sont inscrits au budget. »</p>	Pour : 76
<b>7</b>	<b>Urbanisme :</b>	
<b>71</b>	<p><b>Dispositif d'aides aux primo excédants</b>  Partant du constat que peu de jeunes ménages font le choix d'accéder à la propriété sur le territoire de la commune Le Mené, la communauté de communes avait instauré par délibération en date du 29 octobre 2008 une aide financière de 3 000 ou 4000 € à destination des primo accédant. Le dispositif a été abandonné depuis 2013.  Au regard de la difficulté persistante à attirer de jeunes ménages, les adjoints proposent de relancer un dispositif facilitant l'accession à la propriété de jeunes ménages sur le territoire communal.  Il est ainsi proposé de mettre en place une subvention d'un montant de 4 000 € destinés à soutenir les projets de construction ou d'achat dans l'ancien :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Répondant à la réglementation thermique 2012 pour les constructions neuves.</li> <li>– Répondant à un DPE affichant une performance énergétique A,B ou C au moment de l'achat ou après travaux en ce qui concerne l'acquisition dans l'ancien.</li> <li>– Des ménages primo-accédant c'est à dire n'ayant pas été propriétaire de leur résidence principale au cours des deux dernières années selon l'article 242 quater J du code général des impôts.</li> </ul> <p>Il est proposé d'introduire une clause non spéculative sauf accident de la vie (divorce, rupture de PACS ou concubinage notoire, perte d'emploi, décès). Le bénéficiaire devra rembourser l'aide à la commune Le Mené en cas de revente du bien avant la date anniversaire de 5 ans après acquisition ou en cas de changement d'affectation du bien n'en faisant plus fiscalement une résidence principale.</p>	Pour : 76
<b>8</b>	<b>Economie :</b>	
<b>81</b>	<b>Vente d'un terrain – Parc d'Activités de la Ville-es-Goupines (Le Gouray)</b>	Pour : 76

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Messieurs Gilles Serinet et Morgan Launay (co-gérants de la SARL Moto Concept à Saint Glen), souhaitant acquérir la parcelle n°10 (environ 3 480 m<sup>2</sup> environ) du Parc d'Activités de la Ville-es-Goupines au Gouray, afin d'y transférer et développer leur activité d'entretien et réparation de deux-roues.

Il est proposé au Conseil Municipal de vendre la parcelle n°10 du P.A de la Ville-es-Goupines à Messieurs Serinet et Launay (SARL Moto Concept) au tarif de 6,95 € le m<sup>2</sup>

**82 Chantier d'insertion à Saint-Gilles du Mené - captage eau**

Pour : 76

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal l'avancement du chantier d'insertion par l'activité économique (production maraîchère) sur le site de Géotexia à Saint-Gilles du Mené.

Il note qu'aujourd'hui, les besoins en eau sont uniquement couverts par le raccordement au réseau d'adduction d'eau potable.

Afin de limiter le recours à cette solution financièrement coûteuse, il est nécessaire de procéder à un captage d'eau sur le site (mise en place d'un puits, pose de buses et de canalisations à proximité des serres).

Il est proposé au Conseil Municipal de valider le devis de l'entreprise Yvon Beurel TP, d'un montant de 12 494,00 € HT pour la réalisation d'un système de captage d'eau.

**83 Chantier d'insertion à Saint-Gilles du Mené - chambre froide**

Pour : 76

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal, que dans le cadre du chantier d'insertion par l'activité économique (production maraîchère) sur le site de Géotexia à Saint-Gilles du Mené, il avait été prévu au démarrage du projet d'équiper le hangar d'une chambre froide positive pour le stockage des légumes.

Le Conseil Municipal est invité à valider l'offre mieux disante de la société I.D.V Fournil (Langueux), pour un montant de 9 513,00 € HT.

**9 Développement durable :**

**91 Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) :**

Daniel Lefeuvre informe le conseil municipal que les subventions du ministère du développement durable perçues dans le cadre du programme TEPCV intègrent la mise en place d'actions de sensibilisation.

Dans ce cadre, la commission énergie proposera un cycle de films et conférences à partir du mois de septembre 2016.

**92 Objet : Acquisition de Vélos à Assistance Electrique**

Pour : 76

Ce dernier rappelle que dans le cadre du programme d'actions « Aller, Bouger, Voyager, dans le Mené », la Commune du Mené souhaite inciter les habitants à repenser leurs pratiques de mobilité et à renforcer la pratique du vélo sur notre territoire pour les déplacements domicile-travail et les petits déplacements quotidiens de bourg à bourg. L'enjeu est d'inscrire le vélo comme un mode de déplacement à part entière, doux, actif et bénéfique pour la santé et l'environnement.

Deux actions complémentaires sont envisagées pour répondre à ces objectifs :

- l'acquisition d'une flotte de Vélos à Assistance Électriques (VAE)
- la mise en place de « Boucles Vélo »

Ces actions font partie de « l'Action 3 : Mise en place de cheminement doux pour vélos » de l'Appel à Projet Territoires à Énergie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV) et bénéficient d'un financement à hauteur de 56 % des fonds engagés.

Des devis ont été sollicités auprès de différents fournisseurs, et les propositions présentées aux membres de la commission mobilité, lesquels ont opté pour le moins-disant, le magasin Center Cycle Sport, situé à Chartres de Bretagne, et proposant la vente de 15 VAE au prix individuel de 999,00€ soit un total de 12 487€ HT.

Cette société propose également une option d'entretien annuel pour un montant de 36 € / VAE.

Modalités de location VAE

Durée	Tarif
1 jour	5 €
1 semaine	20 €
1 mois	30 €
3 mois	75 €

**10 Questions diverses :**

**101 Création d'un emploi de chargé(e) de mission « culture, communication et vie associative »**

Pour : 76

Compte tenu de la spécificité des missions lié au poste de responsable du service culture, vie associative et communication, des connaissances et de l'expérience requise pour occuper ces fonctions, il est proposé de créer cet emploi sur la base de l'article 3-3 1<sup>er</sup> alinéa de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, qui autorise les collectivités locales à recourir à des agents non titulaires lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

L'agent ainsi recruté sera engagé en contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans renouvelable par tacite reconduction.

**102 Régie transport :**

Pour : 76

Le conseil municipal est informé que le transport de personnes par une collectivité nécessite l'obtention d'une licence de transport. Les communes de Collinée et Le Gouray disposent de cette licence.

Le conseil municipal est invité à donner pouvoir au maire pour transférer ces licences à la commune Le Mené.

**103 Acquisition de signalétique pour la mairie**

Pour : 61  
Contre : 6  
Abst : 9

Le Maire rappelle au conseil municipal que les mairies sont tenues de permettre au public de consulter des documents (relevés de décisions, délibérations, avis d'enquêtes publiques, permis de construire...).

Certains documents doivent pouvoir être consultés en permanence. D'autres peuvent être consultés uniquement aux heures d'ouverture des services.

Après consultation, le maire propose de retenir l'offre mieux disante de la société Manutan pour un montant de 922,50 € HT afin de répondre au besoin d'affichage extérieure et de la société Proxlan pour la fourniture d'un affichage interactif (écran tactile) pour l'affichage intérieur pour un montant de 2 618,00 € HT.

**104 Acquisition d'ouvrages :**

Pour : 76

Le conseil municipal est informé de la publication par le CAUE 22 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Côtes d'Armor) d'un ouvrage intitulé « Le Mené, territoire rural en expérimentation ».

Le conseil est invité à se prononcer sur l'acquisition de 200 exemplaires de cet ouvrage pour un montant de 930,00 € HT.



